

CHARDONERET # ETE 2020.indd 1 14.07.20 17:28



le CHARDONNERET de l'été

IMPRESSUM



Rédaction

Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Impression

PRINT RIVIERA - Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



CHARDONERET # ETE 2020.indd 2 14.07.20 17:28

Dans ce numéro d'août 2020:

LES INFOS DE LA COMMUNE



Les décisions des séances du Conseil Communal p. 5

Fauchage, émondage et entretien p. 8

Le mémento des manifestations p. 10 « ARBRE DE MES 7 ANS » p. 12

« ARBRE DE MES 7 ANS » p. 12

Une personnalité de la commune p. 14

Photo d'autrefois p. 19

Informations utiles p. 20

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES



CHARDONERET # ETE 2020.indd 1 14.07.20 17:28

e Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE

Fabrice NEYROUD Syndic



Chères et Chers Chardonnerets,

COMME VOUS L'AUREZ REMARQUÉ, NOUS N'AVONS PAS PU ÉDITER UN CHARDONNERET DU PRINTEMPS 2020, EN RAISON DES PROBIÈMES LIÉS au Covid-19. La pandémie ÉTANT MAINTENANT SOUS CONTRÔLE, SI CE N'EST PAS ENCORE MAÎTRISÉE. LE TEMPS EST VENU DE REPRENDRE NOS HABITUDES, MÊME SI NOUS CONSERVONS UNE CERTAINE INCERTITUDE CONCERNANT LE FUTUR DE CETTE DEUXIÈME PARTIE D'ANNÉE ET UNE PRUDENCE DE TOUS LES JOURS.

CHARDONERET # ETE 2020.indd 2 14.07.20 17:28

Sans vouloir trop revenir sur la période difficile que nous venons de traverser, je tiens à exprimer ma gratitude aux autorités fédérales et cantonales pour les bonnes décisions prises à l'occasion de cette pandémie. Au niveau des autorités communales, nous avons également respecté les prescriptions fédérales, en maintenant les séances de Municipalité par vidéoconférence et en annulant la séance du Conseil communal du mois de mars

Les guichets de l'Administration communale ont été fermés pendant cette période de presque deux mois, alors que le travail a continué, en étant géré à distance par le télétravail, ce qui a permis de ne générer aucun retard. Concernant la voirie et les concierges, un effectif réduit a continué de travailler pendant cette période, le personnel à risque étant ainsi resté à la maison pour se protéger au mieux.

Le travail a pu reprendre à la voirie dès le 27 avril 2020 et dès le 11 mai 2020, que ce soit au niveau de l'Administration communale qui a rouvert ses guichets, que de la Municipalité qui a repris ses séances normalement, ou du Conseil communal qui s'est réuni à la Grande salle, le 19 mai 2020.

Ma gratitude va également à toutes celles et ceux qui ont continué à travailler pendant cette pandémie pour assurer un service public, certes un peu diminué, mais de qualité.

Je ne peux pas non plus oublier toutes les personnes qui ont apporté spontanément de l'aide à la population, qu'elle soit âgée, ou à risque, ou dépendante, pendant cette période de confinement et je les remercie de tout cœur pour leur engagement, en particulier l'Entraide familiale Chardonne-Jongny.

Enfin, rappelez-vous de continuer à utiliser tous les commerces de proximité qui ont bien aidé pendant cette période, pour leur permettre de résister à la crise économique qui immanquablement viendra frapper notre région.

Dans un registre nettement plus réjouissant, je vous informe principalement:





CHARDONERET # ETE 2020.indd 3 14.07.20 17:28





- que la Commune de Chardonne a passé le cap des 3'000 habitants à fin 2019.
- que le Conseil communal a validé en mai dernier le préavis municipal touchant la création de deux salles de classe dans les combles du Collège de Chardonne, avec mise en conformité des voies de fuite du bâtiment, selon les normes actuelles de l'ECA. Les travaux ont commencé et devraient être terminés d'ici à la fin des vacances d'été. pour une utilisation par les écoles dès la rentrée de fin août. Ces deux salles supplémentaires permettront d'accueillir l'enseignement de la musique dans l'une et des activités de créations textiles et manuelles dans l'autre, libérant ainsi l'étage inférieur pour y créer deux salles de classe supplémentaires.
- que l'appartement qui était occupé par l'ancien concierge dans le Collège devrait faire l'objet d'une transformation, pour nous permettre d'accueillir une partie de l'accueil extrascolaire. Un préavis municipal sera présenté au Conseil communal cette fin d'année, en vue d'obtenir le financement nécessaire à cette réalisation

J'aurais souhaité m'adresser à vous en terme positifs et agréables uniquement, mais malheureusement la période que nous traversons n'est pas « rose » et je pense qu'il faudra apprendre à vivre avec ce virus Covid-19 pour encore un certain temps.

Malgré tout, il faut rester positif et avoir la volonté d'aller de l'avant, tout en respectant les consignes de sécurité et de distance sociale, pour ne pas risquer une deuxième vague, sachant que de nouveaux foyers d'infection sont apparus dans notre région, en Suisse et dans le Monde.

Voilà la situation telle qu'elle est connue à ce jour, soit à fin juin 2020, au moment où je vous écris ces quelques lignes.

Prenez bien soin de vous.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances en Suisse.

Le Syndic: Fabrice Neyroud



CHARDONERET# ETE 2020.indd 4 14.07.20 17:28

les Décisions des séances du Conseil Communal

Séance du 6 décembre 2019

LES INFOS DE LA COMMUNE



CHARDONERET # ETE 2020.indd 5 14.07.20 17:28



Zwiller &

 Préavis n° 04/2019 - 2020 relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera.

(ACCEPTE)

 Préavis n° 05/2019 - 2020 sur le projet de budget communal pour 2020.



 Préavis n° 06/2019-2020 relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du téléski de la Châ sur le domaine skiable des Pléiades.

Séance du 19 mai 2020

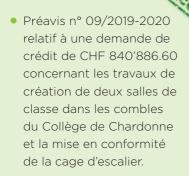
 Préavis n° 07/2019-2020 relatif à une demande de crédit de CHF 362'000 pour l'aménagement et l'étanchéification de la Salenche longeant le secteur « S » de protection des eaux de sources communales de Puidoux.

ACCEPTE

 Préavis n° 08/2019-2020 relatif à la révision des statuts de l'Association scolaire intercommunale du cercle de Corsiersur-Vevey du 17 août 2011.



CHARDONERET # ETE 2020.indd 6 14.07.20 17:28



 Préavis n° 10/2019-2020 relatif à l'organisation du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2021-2026. Les dates des prochaines seances...



Rappel des scrutins 2020

27 septembre 2020

Votation fédérale

29 novembre 2020

Votation fédérale

11 sept. 2020 27 oct. 2020 4 déc. 2020

CHARDONERET # ETE 2020.indd 7 14.07.20 17:28



Fauchage, Emondage Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que:

- Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes:
 - 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue:
 - 2 mètres dans les autres cas.
- Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues:
 - au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur:
 - au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

CHARDONERET # ETE 2020.indd 8 14.07.20 17:28

- 2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987
- les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.
- 3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.
- 4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 30 septembre exceptionnellement pour cette année, en raison du COVID-19.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} octobre, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





CHARDONERET# ETE 2020.indd 9 14.07.20 17:28



le Mémento des Manifestations

« Les éventuelles annulations de nos manifestations dues au Covid-19 seront annoncées sur notre site internet. »

LA VIE DE LA COMMUNE

5 septembre

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

5 septembre

Spectacle de Françoise Frelat

Sté de développement Grande salle, Chardonne

25-26 septembre

Concert Culinaire, M. John Axelrod

Grande salle. Chardonne

23 octobre

Vernissage exposition

Sté de développement Caveau des vignerons, Chardonne

23 octobre au 8 novembre

Exposition, Sté de développement Caveau des vignerons. Chardonne

3 & 4 novembre

Troc d'hiver, Grande salle, Chardonne

14 novembre

Caves ouvertes

Chez les vignerons

24 novembre

Vente des vins

Maison de commune, Chardonne

27 au 29 novembre

Marché des artisans

Grande salle, Chardonne

4 & 5 décembre

Soirées annuelles FSG Chardonne-Jongny

Salle polyvalente, Jongny

5 décembre

Spectacle de clowns

Sté de développement Grande salle. Chardonne

6 décembre

St-Nicolas, Sté de développement Espace Cendrillon, Mt-Pèlerin

CHARDONERET # ETE 2020.indd 10 14.07.20 17:28

18-19-20 décembre

Concert Culinaire, M. John AxelrodGrande salle, Chardonne

En raison de la situation actuelle, nous sommes malheureusement au regret de vous informer que la course des aînés 2020 est annulée.







En raison du Covid-19, la Foire Exposition de Barbezieux-St-Hilaire est également annulée.

CHARDONERET # ETE 2020.indd 11 14.07.20 17:28



Arbre de Mes 7ans

LA VIE DE LA COMMUNE

En date du 26 novembre 2019, les écoles de Chardonne, avec l'aide du service de voirie, ont participé à **la plantation des arbres de mes 7 ans**. Voici quelques dessins des classes de 3P et 4P.







CHARDONERET # ETE 2020.indd 12 14.07.20 17:28

Troc d'Hiver et multi-sports 2020

Grande Salle de Chardonne

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, **en parfait état** et d'actualité (skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception

du matériel : mardi 3 novembre 2020

de 16h00 à 19h00

Vente: mercredi 4 novembre 2020

de 16h00 à 18h30

Reprise

du matériel : mercredi 4 novembre 2020

de 19h30 à 20h00

Nous gardons 20% sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur d'une association.

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous

adresser à

Sylvia Ramseier $\,-\,$ 079 486 41 87

LA VIE DE LA COMMUNE



CHARDONERET # ETE 2020.indd 13 14.07.20 17:28



une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Madame Corinne Buttet

« UNE FEMME COMME LES AUTRES... OU PRESQUE»

Par rapport à votre carrière, quelle est votre plus grande fierté?

Mes parents sont arrivés à Chardonne en 1980 et ont repris le Domaine des Allours. Durant ma jeunesse, je n'aimais pas beaucoup la vigne car je devais y travailler. Lorsque j'ai succédé à mon père en 2000, j'ai dans un premier temps maintenu sa 6º place, obtenue lors de la Fête de 1999, puis ai été classée à la 3º place pendant trois triennales d'affilée

La Confrérie fait trois visites annuelles pour noter notre travail et attribue des récompenses lors d'une cérémonie appelée

CHARDONERET # ETE 2020.indd 14 14.07.20 17:28

«Triennale» (tous les trois ans). Je souhaitais garder une constance et une continuité par rapport à ce que mon père a accompli et suis fière d'avoir fait preuve de stabilité durant dix-neuf ans.

Quand avez-vous décidé de devenir vigneronne-tâcheronne?

J'ai commencé à y penser lorsque mes parents ont parlé de retraite. Cela faisait vingt ans que nous vivions aux Allours et pendant toutes ces années, j'avais vu mes parents trimer pour leur travail et je voulais qu'il perdure. Mon choix s'est fait progressivement et un beau jour, l'appel de la terre a été le plus fort. J'ai repris le domaine à 37 ans, après avoir obtenu mon CFC de viticultrice à Marcelin. J'aurais voulu enchaîner avec le brevet viticole mais suis tombée enceinte. Ayant à m'occuper seule du domaine et de mon fils Julien, cela faisait trop de choses à gérer, j'y ai donc renoncé, sans regret.

A l'époque, seuls les hommes mariés ou en couple pouvaient reprendre un domaine, la partenaire lui apportant son aide. En tant que femme seule, la reprise a été très difficile mais j'y suis arrivée notamment grâce au soutien de mon régisseur M. Jacques Zaugg, à Vevey.

Quel a été le moment le plus délicat de votre parcours professionnel?

En 2005 lorsque la grêle s'est abattue sur les vignes de Lavaux. J'étais tellement démoralisée que j'ai hésité à jeter l'éponge. J'ai demandé conseil à mon père mais il ne m'a pas vraiment répondu. Je savais qu'il attendait que je prenne les devants et qu'il m'aurait arrêtée si j'avais pris une mauvaise décision. J'ai continué mon travail malgré les difficultés. Mon père me disait que la vigne était forte et qu'après deux ans, je n'y penserai plus. Certains vieux ceps portent toujours la marque de la grêle.

Qu'avez-vous appris en côtoyant vos collègues masculins?

La première année, j'ai dû jouer des coudes pour faire ma place. Mes collègues ne me croyaient pas quand je disais que je traitais les vignes moi-même et pensaient que je restais au bureau. Physiquement,



CHARDONERET # ETE 2020.indd 15 14.07.20 17:28



je donnais tout pour faire le même travail que les hommes, jusqu'à en faire souffrir mon corps.

Je pense que si j'avais eu un souci, certains m'auraient peut-être aidé, enfin j'espère! Un jour à Martigny, le vendeur d'une machine agricole a refusé de m'en faire la démonstration car il disait que, si je l'achetais, je risquais de me prendre la jupe dedans et que c'était dangereux...

Aujourd'hui, j'ai pleinement trouvé ma place et mes collègues masculins me considèrent comme leur égale. Je le vois sur le terrain et aux assemblées. Ils m'écoutent et nous échangeons volontiers des conseils. A l'époque, certains me demandaient si je venais aux séances au nom de mon mari!

Racontez-moi votre meilleur souvenir de la Fête des Vignerons 2019

Quelques minutes après mon couronnement, je suis remontée m'asseoir dans les tribunes. Mon fils Julien, 19 ans, m'attendait. Il m'a regardée et a dit: «Maman je suis fière de toi. Je t'aime». Je n'oublierai jamais ce moment.

Qu'avez-vous ressenti au lendemain de votre couronnement?

Pour être honnête, je n'ai pas eu le temps d'y penser. Mon réveil n'a pas sonné à l'heure voulue et j'avais rendez-vous avec la presse à Vevey! J'ai enfilé mon costume à la hâte et suis descendue. Là, l'équipe me dit qu'une attachée de presse m'est «attitrée» pour la journée, ce dont j'étais surprise. Elle m'a accompagné à tous mes rendez-vous pour la télévision, la radio et à différentes séances photos.



CHARDONERET # ETE 2020.indd 16 14.07.20 17:28

J'ai sous-estimé la chose et ne pensais pas que ça durerait aussi longtemps. J'étais embêtée car j'avais rendez-vous avec des amis canadiens venus pour l'occasion. Lors de ma pause de midi, j'ai vite englouti un pâté avec Jean-Daniel Berthet avant d'être approchée pour une nouvelle série de selfies. Je suis ensuite repartie en ville pour la suite des interviews et ai terminé à... 21h! Cette journée a été si intense que je ne suis pas allée au spectacle le soir-même.

Que vous ont apporté les nombreuses sollicitations depuis l'été dernier?

Je n'ai pas l'habitude d'être sous le feu des projecteurs mais j'étais heureuse et fière de faire honneur à mes patrons, les Vignes de Vevey et Obrist, et de leur montrer que j'avais réussi. Pour eux, c'était un challenge de m'engager. Cela m'a également permis de parler publiquement du travail des vignerons-tâcherons, peu connu du public, et de la condition féminine en général.

Nous exerçons un métier de l'ombre et la Fête des Vignerons est un moment particulier qui nous permet de mettre notre travail en avant. Nous avons été très honorés l'été dernier, plus que durant les autres Fêtes car nous étions invités à chaque représentation. Comme il était compliqué d'être tous là, nous nous sommes coordonnées avec mes collègues pour assurer une présence féminine à chaque spectacle.

Je dois avouer que ces sollicitations, régulières et nombreuses, étaient parfois difficiles à vivre. Je ne pouvais pas me fondre dans la masse et marcher vingt mètres sans que quelqu'un ne m'aborde. J'ai tout essayé: renoncer au costume, porter une casquette, etc. mais ça n'a pas vraiment marché. Les gens me montraient parfois du doigt quand j'étais dans le bus. Une femme a même voulu faire un selfie avec moi dans les WC!

Comment vous êtes-vous organisée pendant la fête pour assurer le travail à la vigne?

J'ai la grande chance de pouvoir compter sur mes deux collaborateurs, Paulo et Pedro, qui ont parfaitement géré la situation. J'ai tenu à les intégrer à l'événement en leur accordant des jours de congé pour leur permettre de profiter de la Fête lors de week-ends prolongés. Je leur ai avec plaisir, ainsi qu'à leur famille, offert des billets pour le spectacle. Je tiens encore à



CHARDONERET# ETE 2020.indd 17 14.07.20 17:28



les remercier, ainsi que ma famille et mes amis, pour leur soutien au long des années. C'est un vrai travail d'équipe!

En plus de votre passion pour la vigne, qu'aimez-vous faire?

J'adore voyager. Je suis entre autres allée en Afrique du Nord et du Sud ainsi qu'aux Etats-Unis. Je vais très régulièrement au Canada et me suis liée d'amitié avec des canadiens.

Pourquoi tant de modestie face à une telle réussite?

Côtoyer au quotidien la nature me pousse à être modeste et à m'incliner devant elle; c'est elle qui dicte notre travail. Les vignerons-tâcherons exercent souvent leur métier seuls et je pense qu'avec le temps, ils deviennent solitaires. Cela me convient bien. Lorsque je m'assieds sur le mur de vigne et regarde la vue avec un verre à la main, il n'y a pas besoin de mot... C'est différent pour les propriétaires-encaveurs qui reçoivent leurs clients à la cave. Il est aussi important pour moi de passer des moments entre amis. Je prends donc le temps de

m'accorder une pause quand ils passent à la vigne ou à la maison.

Corinne Buttet

Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»:

- A rencontré un Chardonneret
- S'est investie dans sa nouvelle commune, en politique, en économie et dans le domaine social



CHARDONERET # ETE 2020.indd 18 14.07.20 17:28





CHARDONERET # ETE 2020.indd 19 14.07.20 17:28



LES INFOS UTILES

« Suite à l'analyse des résultats du questionnaire sur le stationnement adressé à la population, il s'avère que le besoin en places de parc existe principalement au centre du village de Chardonne. La Municipalité étudiera les différentes options permettant de remédier à cette situation. En l'état et au vu du très faible besoin, la Municipalité ne compte pas mettre en place un système d'autorisations payantes (macarons) ».

Numéros d'urgence

Police

117

Feu

118

Urgences 144

Nos sites internet:

www.chardonne.ch www.dechetscerclecorsier.ch www.b-t-i.ch

ABATTAGE D'ARBRES

(MAISON DE COMMUNE ET COLLÈGE DE CHARDONNE)

Nous vous informons que le peuplier d'Italie situé devant la Maison de Commune ainsi que le tilleul situé au Collège ont été abattus à cause de leur état sanitaire et pour une question de sécurité. Une plantation compensatoire a été exigée.



CHARDONERET # ETE 2020.indd 20 14.07.20 17:28

BOÎTES À LIVRES

Il y plusieurs mois, une boîte à livres a été installée dans le passage sous-route menant à l'école de Chardonne, en collaboration avec la Société de développement Chardonne - Mont-Pèlerin. Nous vous encourageons à aller la découvrir et à y déposer et/ou prélever des ouvrages.

Nous avons également constaté, avec satisfaction, que certains d'entre vous ont installé une boîte à livres à titre privé. Afin de pouvoir recenser toutes les boîtes présentes sur le territoire communal et dans le but d'en faire profiter le plus grand nombre, nous vous serions reconnaissants de nous indiquer leur emplacement exact par courriel à l'adresse.

commune@chardonne.ch





CHARDONERET # ETE 2020.indd 21 14.07.20 17:28



CHARDONERET # ETE 2020.indd 22 14.07.20 17:28